

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

20 March 1990

Doc. 6152

REPORT

on financing higher education and research¹

(Rapporteur : Mr BASSINET)

The problem

A decline in the quality of higher education and research is being felt in many European countries and is related in part to a drop in funding from public authorities. This drop, a result of the economic recession of the early 1970s, coincides with a considerable increase in student enrolment and in the costs of teaching and research.

Institutions of higher education and research (universities and others) have therefore been forced to diversify their sources of funding and as a result problems have arisen with regard to their mission, organisational structures and operation.

The solutions

In the first place, the role of universities and other institutions of higher education and research must be re-evaluated with a view to better integration in society.

The financial means available to institutions of higher education and research should be

1. See Resolution 945 (1990).

Draft resolution adopted by the committee on 13 March 1990 by 19 votes to 0 with 3 abstentions.

Members of the committee: MM. *Tummers (Chairman)*, *de Puig*, Mrs Fischer (*Vice-Chairmen*), MM. Arnalds, Beix (*Alternate: Bassinet*), Berg, Berti, Mrs Bourdara, MM. Bruton, Cem, Conceição, Elo, Esteves (*Alternate: Vieira Mesquita*), Faulds (*Alternate: Parry*), Fillon (*Alternate: Baumel*), Guerra, L. Gustafsson, Mrs Haglund, Mrs Hubinek, MM. Hunault, Jessel (*Alternate: Speed*), Sir Russell Johnston, MM. Karhan, Kollwelter, Lyssarides, Mrs Merkouri, MM. Mezzapesa, Möller, Monfils, Mrs Morf, MM. A. Müller, G. Müller, Oehry, Mrs Offenbeck, MM. Péciaux (*Alternate: Adriaenssens*), Rauti, Scovacicchi, Soell, Verbeek (*Alternate: Mrs Haas-Berger*), Zammit Dimech.

N.B. The names of the members who took part in the vote are printed in italics.

See 8th Sitting, 11 May 1990 (adoption of the draft resolution), and Resolution 945.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

20 mars 1990

Doc. 6152

RAPPORT

sur le financement de l'enseignement supérieur
et de la recherche¹

(Rapporteur : M. BASSINET)

Le problème

Une certaine dévaluation de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche se fait sentir dans beaucoup de pays européens, due en partie à la diminution relative de l'apport de fonds par les pouvoirs publics. Cette diminution, qui est le résultat de la récession économique du début des années 70, est intervenue à un moment où les inscriptions des étudiants et les coûts de l'enseignement et de la recherche augmentaient considérablement.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités et autres) ont ainsi été amenés à diversifier leurs sources de financement et, en conséquence, certaines tensions se sont manifestées, soit au niveau des missions qui leur étaient attribuées, soit dans leurs structures d'organisation et de fonctionnement.

Les solutions

Tout d'abord, il faut poursuivre la réévaluation du rôle des universités et des autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour une meilleure intégration dans la société.

Les moyens financiers mis à la disposition des établissements d'enseignement supérieur et de

1. Voir Résolution 945 (1990).

Projet de résolution adopté par la commission le 13 mars 1990 par 19 voix contre 0 et 3 abstentions.

Membres de la commission: MM. *Tummers (Président)*, *de Puig*, M^{me} Fischer (*Vice-Président*), MM. Arnalds, Beix (*Remplaçant: Bassinet*), Berg, Berti, M^{me} Bourdara, MM. Bruton, Cem, Conceição, Elo, Esteves (*Remplaçant: Vieira Mesquita*), Faulds (*Remplaçant: Parry*), Fillon (*Remplaçant: Baumel*), Guerra, L. Gustafsson, M^{mes} Haglund, Hubinek, MM. Hunault, Jessel (*Remplaçant: Speed*), Sir Russell Johnston, MM. Karhan, Kollwelter, Lyssarides, M^{me} Merkouri, MM. Mezzapesa, Möller, Monfils, M^{me} Morf, MM. A. Müller, G. Müller, Oehry, M^{me} Offenbeck, MM. Péciaux (*Remplaçant: Adriaenssens*), Rauti, Scovacicchi, Soell, Verbeek (*Remplaçant: M^{me} Haas-Berger*), Zammit Dimech.

N.B. Les noms de membres qui ont pris part au vote sont indiqués en italique.

Voir 8^e séance, 11 mai 1990 (adoption du projet de résolution), et Résolution 945.

increased through greater financial support from the public authorities, through diversifying funding sources and through a more appropriate level of fees (backed up by grant or loan schemes). Member states should guarantee that there is no financial obstacle to the right of access to higher education. The diversification of sources of funding for institutions of higher education should not interfere with their public service mission.

Institutions of higher education and research should enjoy a large degree of autonomy in determining their basic policy. Teachers, researchers, students and other personnel should be associated in fixing this policy which should be administered by qualified professional staff.

Inter-university co-operation is essential and should be increased.

Cost implications

None for the Council of Europe.

Reporting committee

Committee on Culture and Education: see Recommendation 1061 (1987).

I. Draft resolution

presented by the Committee on Culture and Education

The Assembly:

1. Notes the conclusions of the Colloquy on the missions and means of the university: issues and prospects for the financing of the European university system (Barcelona, 4-6 September 1989), organised jointly by its Committee on Culture and Education, the Standing Conference on University Problems (CC-PU), the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) and the University of Barcelona;
2. Regards higher education and research in the spirit of the basic principles of the Magna Charta of European Universities, which defines the university as "an autonomous institution which produces, examines, appraises and hands down culture by research and teaching";
3. Notes that the problems of financing universities and other institutions of higher education concern all member states, despite the considerable diversity in the situation and structure of higher education in Europe on the one hand and

recherche doivent être augmentés grâce à un effort financier des pouvoirs publics, à la diversification des sources de financement et, le cas échéant, à une meilleure adéquation des frais d'inscription (accompagnée de mesures complémentaires telles que des systèmes de bourse ou de prêt). Les Etats membres doivent garantir qu'il n'y a pas d'obstacle financier au droit d'accès à l'enseignement supérieur. La diversification des sources de financement des établissements ne doit pas porter atteinte à leur mission de service public.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche doivent bénéficier d'un large degré d'autonomie dans le choix de leurs grandes orientations politiques. Ces orientations doivent être définies en y associant des enseignants, des chercheurs, des étudiants et d'autres catégories de personnel, et leur mise en œuvre doit être assurée par des professionnels hautement qualifiés.

La coopération entre universités est essentielle et doit être accrue.

Le coût

Aucun pour le Conseil de l'Europe.

Commission chargée du rapport

La commission de la culture et de l'éducation: voir Recommandation 1061 (1987).

I. Projet de résolution

présenté par la commission de la culture et de l'éducation

L'Assemblée:

1. Prend note des conclusions du Colloque sur les missions et moyens de l'université: problèmes et perspectives en matière de financement du système universitaire européen (Barcelone, 4-6 septembre 1989), organisé conjointement par sa commission de la culture et de l'éducation, la Conférence régulière sur les problèmes universitaires (CC-PU), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'université de Barcelone;
2. Conçoit l'enseignement supérieur et la recherche dans l'esprit des principes fondamentaux énoncés dans la *Magna Charta* des universités européennes, qui définit l'Université comme une «institution autonome qui, de façon critique, produit et transmet la culture à travers la recherche et l'enseignement»;
3. Constate que les problèmes de financement des universités et des autres établissements d'enseignement supérieur concernent l'ensemble des Etats membres, et ce malgré l'extrême diversité des situations et des organisations de l'enseigne-

the heterogeneity of levels of economic development on the other ;

4. Observes that, in most member states, the lack of sufficient financial means is mainly due to a rise in the number of students enrolled, to the major increase in the costs of education and research, and to stagnation in public funding ;

5. Regrets the negative effects of this situation on the quality of higher education, on research (the results of which are rarely readily marketable), on the independence and autonomy of institutions of higher education and lastly on co-operation between them in Europe (as a result of the increasing disparity in their resources) ;

6. Recalls that education is a priority issue, and invites the competent authorities to make the effort necessary to remedy the situation in higher education on the basis of the following principles :

i. Higher education and the student

a. Higher education should be democratised to enable as many persons as possible who so wish to enter it. The only justifiable selection is student merit and in no case should it be linked to his resources.

b. All member states should guarantee that there are no financial obstacles to the right of access to higher education.

c. Higher and further education should be made a priority area, and this should be reflected in practice by a financial effort on the part of the public authorities.

d. Existing grants systems should be developed to enable a maximum of persons to follow higher education. Systems of guaranteed loans at reduced rates, as well as sponsoring and means-tested parental contributions, can be encouraged, although they should be controlled by the public authorities.

ii. Research

a. There can be no higher education without teaching and research being closely linked.

b. The formative character of research and its close involvement in higher education should be observed.

c. The importance of autonomy in research work and the fact that research should be carried forward in all fields, independently of any

ment supérieur en Europe d'une part, et l'hétérogénéité des niveaux de développement économique d'autre part ;

4. Remarque que, dans la plupart des Etats membres, le manque de moyens financiers suffisants est notamment dû à l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits, à la croissance importante des coûts de l'enseignement et de la recherche, et à la stagnation du financement public ;

5. Regrette les effets négatifs d'une telle situation pour la qualité de l'enseignement supérieur, pour la recherche dont les résultats sont rarement immédiatement commercialisables, pour l'indépendance et l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur en Europe, et enfin pour la coopération entre eux — résultant de disparités croissantes de leurs ressources ;

6. Rappelle que l'éducation est une priorité, et invite les autorités responsables à fournir les efforts nécessaires pour opérer un redressement de l'enseignement supérieur en s'inspirant des orientations suivantes :

i. L'enseignement supérieur et l'étudiant

a. L'enseignement supérieur doit être démocratisé de façon à permettre au plus grand nombre de personnes qui le souhaitent d'y accéder. La seule sélection qui puisse se justifier est celle liée aux mérites de l'étudiant et elle ne peut en aucun cas être liée aux ressources dont il dispose.

b. Tous les Etats membres doivent garantir qu'il n'y a pas d'obstacles d'ordre financier au droit d'accès à l'enseignement supérieur.

c. L'enseignement supérieur et postsecondaire devrait être érigé au rang de priorité, concrétisée par un effort financier des pouvoirs publics.

d. Les systèmes de bourses existants devront être développés pour permettre au maximum de personnes d'accéder à l'enseignement supérieur. Des systèmes de prêts bonifiés et garantis, ainsi que des pratiques de parrainage et des participations des parents selon leurs moyens peuvent être encouragés, mais sous le contrôle des pouvoirs publics.

ii. La recherche

a. Il n'y a pas d'enseignement supérieur sans que l'enseignement et la recherche soient étroitement liés.

b. Le caractère formateur de la recherche et son étroite imbrication avec l'enseignement supérieur doivent être affirmés.

c. L'importance de l'autonomie des travaux de recherche et le fait qu'elle doit se développer dans tous les domaines du savoir, indépen-

short-term commercial interests that some might hold, should be remembered.

d. "Cross-funding" of research should not get out of hand.

e. Systems of evaluation — for example between European researchers working in the same field — and self-evaluation of research should be set up.

f. The use of academic researchers as consultant experts should be encouraged.

iii. *Administration of institutions of higher education and research*

a. Teachers, researchers, administrative and technical personnel, and students should be associated, according to their competence, in fixing the main lines of higher education and research policy of the institution.

b. Each institution (Administrative Board, Council or Board of Trustees) has the right to designate its own head (*Président*, Vice-Chancellor, ...).

c. The application of the main lines of policy should be administered by qualified professional staff.

iv. *Relations between higher education and society*

Relations between the institutions of higher education and society have always been very close. These institutions should also develop co-operation with firms and the private sector in general. However, while higher education cannot ignore the economic situation and market reality, it should also retain its public service role.

v. *Co-operation in Europe between institutions of higher education and research*

a. There is a very considerable advantage in combining the resources of different institutions, enabling certain projects to be carried out, spreading risks and diffusing knowledge.

b. The mobility of researchers, teachers and also students should be improved by a greater number of co-operation programmes such as ERASMUS.

c. Inter-university co-operation should be increased with a view to remedying the important disparities in higher education between East and West and also North and South, particularly by eliminating existing barriers.

damment de l'intérêt commercial à court terme qu'elle peut présenter, doivent être rappelés.

d. Le «financement croisé» de la recherche ne devrait pas donner lieu à des dérapages.

e. Des systèmes d'évaluation — entre chercheurs européens travaillant dans les mêmes disciplines par exemple — et d'auto-évaluation de la recherche doivent être mis en place.

f. L'emploi des chercheurs universitaires comme experts-consultants doit être encouragé.

iii. *La gestion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche*

a. Les enseignants, les chercheurs, le personnel technique et administratif, et les étudiants doivent être associés, chacun selon ses compétences, pour fixer les grandes orientations de la politique d'enseignement supérieur et de recherche de l'établissement.

b. Il appartient à chaque établissement (conseil d'administration) de choisir son autorité supérieure (président, vice-chancellor...).

c. La mise en application des grandes orientations prises doit être faite par des professionnels qualifiés.

iv. *Les relations entre enseignement supérieur et société*

Les relations entre les établissements d'enseignement supérieur et la société ont toujours été très développées. Les établissements doivent aussi accroître la coopération avec les entreprises et le secteur privé en général. Toutefois, sans ignorer les données économiques et la réalité du marché, l'enseignement supérieur doit aussi préserver sa mission de service public.

v. *La coopération en Europe entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche*

a. La mise en commun des ressources par différents établissements, qui permet la réalisation de certains projets, la répartition des risques et la diffusion des connaissances, représente un énorme avantage.

b. La mobilité des chercheurs, des enseignants et aussi des étudiants doit être améliorée en multipliant les programmes de coopération tels qu'ERASME.

c. La coopération entre universités doit être accrue pour tenter de rectifier les importantes disparités du niveau de l'enseignement supérieur entre l'Est et l'Ouest, mais aussi entre le Nord et le Sud, grâce notamment à l'élimination des barrières existantes.

d. The new media present unprecedented co-operation possibilities which should be developed, in particular in the field of distance-teaching based on a network of existing institutions.

II. Explanatory memorandum

by Mr BASSINET

1. Introduction

Concern at the impoverishment of universities, due to lack of public funding, and a realisation that society and higher education were at a turning-point led the Committee on Culture and Education to look into the financing of higher education and to reassess its role.

The committee decided to associate with the Standing Conference on University Problems (CC-PU) and OECD, which had already launched a study on the changing patterns of finance in higher education.

This OECD study moreover provided a starting-point for the Colloquy on the missions and means of university: issues and prospects for the financing of the European university system, organised jointly by these three bodies together with Barcelona University, in Barcelona, from 4 to 6 September 1989.

OECD had launched its study for two main reasons. On the one hand, there had been serious concern among Ministers of Education about the situation of universities. Indeed, an earlier analysis had shown that the standards of higher education had been seriously hit by budgetary restrictions. The increase in financial means for universities had been much slower than the increase in enrolment and teaching costs, with capital expenditure suffering most. On the other hand, the evolution of higher education posed not only quantitative but also qualitative problems and it was no longer possible for public spending on universities to continue to grow at the same pace.

The lack of reliable and comparable data had led OECD to base its report on in-depth national case studies prepared by twelve of its members.

The main finding of this report is the growing diversity of higher education and its funding mechanisms in most OECD countries. The university has too many missions for the means available and, by decreasing their contributions, governments are hoping that diversification of financial sources will become the solution to the

d. Les nouveaux moyens de communication offrent des possibilités de coopération inédites qui devront être développées, en particulier pour l'enseignement à distance sur la base d'un réseau entre établissements existants.

II. Exposé des motifs

par M. BASSINET

1. Introduction

L'inquiétude engendrée par la paupérisation des universités, due au manque de financement public, et la constatation que la société et l'enseignement supérieur abordent un tournant de leur histoire ont amené la commission de la culture et de l'éducation à se préoccuper du financement de l'enseignement supérieur et de la réévaluation de son rôle.

La commission a décidé d'associer à ses travaux la Conférence régulière sur les problèmes universitaires (CC-PU) et l'OCDE qui avait déjà entrepris une étude sur l'évolution du financement de l'enseignement supérieur.

Cette étude de l'OCDE a d'ailleurs servi de point de départ au Colloque sur les missions et moyens de l'Université: problèmes et perspectives en matière de financement du système universitaire européen, organisé conjointement par les trois instances avec l'université de Barcelone, à Barcelone, du 4 au 6 septembre 1989.

L'OCDE avait entrepris une étude pour deux raisons. Les ministres de l'Éducation étaient sérieusement préoccupés par la situation des universités. En effet, une analyse antérieure tendait à démontrer que le niveau de l'enseignement supérieur avait particulièrement souffert des restrictions budgétaires. L'augmentation des moyens financiers mis à la disposition des universités n'a pas suivi la croissance du nombre d'inscriptions et du coût de l'enseignement, et les dépenses en investissements en ont particulièrement pâti. Par ailleurs, l'évolution de l'enseignement supérieur posait des problèmes non seulement quantitatifs, mais aussi qualitatifs et il n'était plus possible que les dépenses publiques consacrées aux universités continuent à s'accroître au même rythme.

L'absence de données fiables et comparables ont conduit l'OCDE à baser son rapport sur des études nationales approfondies, élaborées par douze de ses membres.

En conclusion, le rapport insiste sur la diversité croissante de l'enseignement supérieur et de ses mécanismes de financement dans la plupart des pays membres de l'OCDE. L'Université a des missions trop nombreuses pour les moyens dont elle dispose et, en réduisant leurs contributions, les gouvernements espèrent que la diversification des

problems they themselves have allowed to develop.

As the notion of the university is so very different from one country to another, the Barcelona colloquy and the present report prefer to treat higher education and research in the spirit of the basic principles of the Magna Charta of European Universities, which defines the university as "an autonomous institution which produces, examines, appraises and hands down culture by research and teaching".

Without wishing to reduce the problems of higher education to financing difficulties alone, the aim of the present report is to draw up a first picture and to open some paths for reflection at European level, financing policies being the clearest indicator of overall attitudes towards the university.

No report on the financing of higher education would be complete without the views of the student body. Therefore, the committee invited the West European Student Information Bureau (WESIB), together with the International Union of Students and the International Federation of Liberal and Radical Youth (IFRLRY) to its meeting of 13 November 1989. An account of this exchange of views is appended to the present report.

2. Present situation

The present impoverished situation of universities is the consequence of a twofold evolution. The steady increase of the number of students and a modification of financing sources. This leads to the identification of three different models.

a. Demographic evolution

Since the second world war, European universities have become centres for mass higher education, enrolment having increased in a considerable and continuous way. Two different reasons lie behind this evolution: one democratic and related to the increase in standards of living and culture, and the other demographic, a consequence of the baby boom of the 1950s.

A third reason may be added: the increasing technological complexity involved in most jobs requires prior specialised training of high quality.

b. Evolution in means of funding

This evolution is defined by a financial disengagement by public authorities and the emergence of new sources of finance.

sources financières deviendra la solution des problèmes qu'ils ont laissé se développer.

La notion d'université étant perçue de façon très différente d'un pays à l'autre, le colloque de Barcelone comme le présent rapport ont préféré traiter de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'esprit des principes fondamentaux énoncés dans la *Magna Charta* des universités européennes. L'Université est alors définie comme «une institution autonome qui, de façon critique, produit et transmet la culture à travers la recherche et l'enseignement».

Sans vouloir limiter les problèmes de l'enseignement supérieur aux seules difficultés de financement, l'objet de ce rapport est de dresser un premier bilan et d'ouvrir quelques pistes de réflexion au niveau européen, les politiques de financement demeurant le meilleur révélateur des attitudes envers l'Université.

Un rapport sur le financement de l'enseignement supérieur serait incomplet sans le point de vue des étudiants. La commission, à sa réunion du 13 novembre 1989, a donc invité des représentants du Bureau ouest-européen pour l'information des étudiants (WESIB), de l'Union internationale des étudiants et de la Fédération internationale des jeunesses libérales et radicales (IFRLRY). Un compte rendu de cet échange de vues est annexé au présent rapport.

2. La situation actuelle

La situation actuelle de paupérisation des universités résulte d'une double évolution: l'augmentation constante du nombre d'étudiants et une modification des sources de financement, trois modèles peuvent alors être identifiés.

a. L'évolution démographique

Depuis la seconde guerre mondiale, les universités européennes sont devenues des centres d'enseignement supérieur de masse et leur nombre d'étudiants s'est accru considérablement et de façon continue. Deux raisons expliquent cette évolution: l'une démocratique, liée aussi à l'augmentation des niveaux de vie et de culture, l'autre démographique, la suite du *baby-boom* des années 50.

Par ailleurs, la complexité croissante des techniques liées à l'exercice d'une profession nécessite une formation préalable et spécialisée de qualité.

b. L'évolution des moyens de financement

Cette évolution se caractérise par un désengagement financier des pouvoirs publics et par le développement de nouvelles sources de financement.

Up to the beginning of the 1970s, public authorities were able to cope with the increase in enrolment by increasing their funding accordingly. The economic crisis brought budgetary restrictions to all our member states and so-called second priority fields, such as higher education, suffered the most.

The number of students has continued to increase, together with teaching and research expenditure, and universities have been forced to diversify their funding sources to try to curb a fall in the quality of higher education.

Research contracts have been one of the most used and one of the most successful means of providing universities with new sources of funding. Only certain specific fields of applied research, however, have been able to benefit from this and to the detriment of basic research and research in the humanities and the arts. We should also mention ongoing professional training as a further source of university funding.

c. The identification of three finance models

Oversimplifying it, one could say that there are three models of public financing of higher education institutions: general grants, line-by-line budgets and the sale of academic services. Actually, what we find is a blend of the three situations. Public control of higher education institutions is different from their being publicly financed. In most European countries, private universities are an exception and tend to be absorbed by the public sector as they have become increasingly dependent on public funds. In most countries, there is a substantial and rapidly growing non-university sector of higher education, even less generously funded than the universities themselves. Most institutions are encouraged by governments to seek supplementary sources of funding. Student fees are a possibility, but in very few countries do they constitute a significant percentage of total income and in at least two of them these are paid out of public funds. In most countries, financial support to students increased during the 1960s and 1970s.

The most important change in public funding for higher education was the increasing use and complexity of formula funding to introduce market-type incentives for institutions, but experiences in Denmark and the Netherlands indicated that the approach had limitations. Increased financial autonomy of institutions of higher edu-

Jusqu'au début des années 70, les pouvoirs publics ont assumé la croissance du nombre d'étudiants en augmentant leur apport de fonds au système. La crise économique a entraîné dans tous les Etats membres des restrictions budgétaires et ce sont les secteurs considérés comme secondaires, comme l'enseignement supérieur, qui en ont le plus pâti.

Le nombre d'étudiants inscrits et les coûts de l'enseignement et de la recherche continuant de croître, les universités ont été amenées à diversifier leurs sources de financement pour tenter d'enrayer la dégradation de la qualité de l'enseignement supérieur.

Les contrats de recherche ont été le moyen le plus utilisé, et le plus efficace, pour donner de nouvelles sources de financement aux universités; cependant, seuls quelques secteurs bien précis de la recherche appliquée ont pu en bénéficier au détriment de la recherche fondamentale et de la recherche dans les domaines des sciences sociales et des arts. Il convient de citer aussi les possibilités de financement pour les universités liées à la formation professionnelle permanente.

c. L'identification des trois modèles de financement

En caricaturant, on pourrait dire qu'il existe trois modèles pour le financement public des établissements d'enseignement supérieur: les subventions générales, les budgets par objet de dépense et la vente de services universitaires. Mais la réalité recouvre une imbrication de ces trois situations. Il existe une différence entre le contrôle et le financement par l'Etat des établissements d'enseignement supérieur. Dans la plupart des pays européens, les universités privées sont l'exception et tendent à être absorbées par le secteur public car elles sont devenues de plus en plus tributaires des subventions de l'Etat. Dans beaucoup de pays, il existe un secteur non universitaire de l'enseignement supérieur en expansion rapide, encore moins généreusement subventionné que les universités elles-mêmes. La plupart des gouvernements encouragent les établissements d'enseignement supérieur à trouver des sources de financement supplémentaires. Ils peuvent par exemple faire payer des droits d'inscription aux étudiants, mais ces droits ne représentent un pourcentage important de leurs ressources totales que dans très peu de pays et dans au moins deux d'entre eux ils sont payés à partir de fonds publics. Dans la plupart des pays, l'aide financière accordée aux étudiants a augmenté au cours des années 60 et 70.

Le changement le plus important intervenu dans le financement public de l'enseignement supérieur est l'emploi et la complexité croissante de formules consistant à proposer aux établissements des incitations commerciales, mais les expériences du Danemark et des Pays-Bas montrent que ces formules ont leurs limites. L'accrois-

cation had several implications for their internal management which tended to be more professional and market-oriented. But changes might also have damaging effects such as excessive discrimination between institutions, subjects of study or fields of research. To avoid such effects and to preserve their own independence, higher education institutions have both to define long-term objectives and be prepared constantly to adapt to a changing society. Apparently, these tasks are contradictory but in fact they should be complementary.

3. Questions to be resolved

The future of universities — an important issue for each member state and for Europe as a whole — must involve an increase in financial means.

The aim of this report is not to deliver miracle solutions, but to assist debate on a number of sensitive issues. In any case, the very considerable diversity of the situation throughout Europe limits the possibility of concrete proposals.

a. *Reinvolvement of the public authorities*

It would be desirable that the public authorities release important sums to resolve the financial crisis in higher education.

b. *Relations between the university and society*

The university should evolve in order to adapt itself to the requirements of a world in full evolution. This is not a pious hope, it is a necessity. Nevertheless, the university's capacity to evolve is not unlimited and can only be a long-term process. Higher education has made a start in integrating market conditions, for example by rendering services for fees. Links must be established between higher education and the private sector, but the public service nature of the former must be maintained.

c. *The adaptation of university structures*

Structural adaptation with regard to organisation and administration is necessary. Universities should be administered by professionals.

sement de l'autonomie financière des établissements d'enseignement supérieur a des incidences sur leur gestion interne, qui tend à devenir plus professionnelle et plus orientée vers le marché. Toutefois, les changements peuvent aussi avoir des effets néfastes, entraînant par exemple une discrimination excessive aux dépens de certains établissements, de certaines disciplines ou de certains domaines de recherche. Pour éviter ces effets et pour conserver leur indépendance, les établissements d'enseignement supérieur doivent à la fois définir des objectifs à long terme et être constamment disposés à s'adapter à une société en évolution. En apparence, ces deux tâches sont contradictoires, mais en fait elles doivent être complémentaires.

3. Questions à résoudre

L'avenir des universités — enjeu important pour chaque Etat membre et pour l'ensemble de l'Europe — passe par une augmentation des moyens financiers.

La vocation de ce rapport n'est pas de livrer des solutions miracles, mais de nourrir le débat sur quelques points sensibles. De toute façon, la très grande diversité des situations en Europe limite les propositions de mesures concrètes.

a. *Le réengagement des pouvoirs publics*

Il serait souhaitable que les pouvoirs publics puissent débloquent des moyens importants pour enrayer la crise financière de l'enseignement supérieur.

b. *Les relations Université-société*

L'Université doit évoluer pour s'adapter aux exigences d'un monde en pleine évolution. Plus qu'un simple souhait, c'est une nécessité. Néanmoins, cette capacité d'adaptation n'est pas illimitée et il ne peut s'agir que d'un processus de longue haleine. L'enseignement supérieur a commencé à intégrer les conditions du marché en dispensant par exemple des services moyennant finances. Des passerelles entre l'enseignement supérieur et le secteur privé doivent être mises en place, mais le caractère de service public doit être préservé.

c. *L'adaptation des structures universitaires*

Cette adaptation structurelle qui concerne l'organisation et la gestion est nécessaire, les universités doivent être administrées par des professionnels.

d. *The implications of internationalisation of higher education*

The Single Market in 1992 and the trend towards graduate mobility require, in the very immediate future, a levelling of higher education in all European states.

e. *Free higher education*

The increasing democratisation of higher education calls for the multiplication of systems for assisting students. Two possibilities are individual grants or the direct funding of the social work of universities; others are loans for studies and sponsoring by private or public bodies.

f. *Evaluation*

Parliaments are faced with too many legitimate requests for priorities and do not have sufficient objective elements to reach their decisions.

4. *Conclusions*

Higher education is a priority. It is a right for all citizens. The state is responsible and the ultimate guarantor.

The problem of financing universities is political and so should be regulated by the political bodies.

Society is evolving, and higher education should adapt itself to this change:

— the public authorities should increase their financial support;

— the possibilities of financing from complementary sources should not be excluded, but they should be monitored;

— the links between higher education and the private sectors can be developed but should always be strictly controlled;

— university institutions should have greater autonomy and more responsibilities.

APPENDIX¹

Colloquy on the missions and means of the university :
issues and prospects for the financing
of the European university system
(Barcelona, 4-6 September 1989)

1. These texts have been published separately. They are available on request from the Distribution Service, Council of Europe, F-67006 Strasbourg Cedex.

d. *Les implications de l'internationalisation de l'enseignement supérieur*

Le Marché unique en 1992 et la tendance à la mobilité des diplômés nécessitent à très court terme une mise à niveau de l'enseignement supérieur dans l'ensemble des pays européens.

e. *La « gratuité » de l'enseignement supérieur*

La démocratisation croissante de l'enseignement supérieur nous oblige à multiplier les aides aux étudiants avec deux possibilités : soit le soutien individuel, soit le financement direct d'œuvres sociales universitaires, auxquelles il faut ajouter les prêts-études et le parrainage par des entreprises privées ou publiques.

f. *L'évaluation*

Les parlements sont confrontés à trop de demandes légitimes et prioritaires et ils n'ont alors pas assez d'éléments objectifs pour arrêter leur choix.

4. *Conclusions*

L'enseignement supérieur est une priorité et un droit pour tous les citoyens, l'Etat en est l'ultime responsable et garant.

Le problème du financement des universités est politique et doit être en conséquence réglé par les instances politiques.

La société évolue et l'enseignement supérieur doit s'adapter à ce changement :

— les pouvoirs publics doivent augmenter leur effort financier ;

— les possibilités de financement provenant de sources complémentaires ne doivent pas être exclues mais contrôlées ;

— les liens entre l'enseignement supérieur et les secteurs privés peuvent être développés mais toujours avec un contrôle strict ;

— les institutions universitaires doivent avoir plus d'autonomie et plus de responsabilités.

ANNEXE¹

Colloque sur les missions et moyens de l'Université :
problèmes et perspectives en matière de financement
du système universitaire européen
(Barcelone, 4-6 septembre 1989)

1. Ces textes ont été publiés séparément. Ils sont disponibles sur demande adressée au Service de la distribution, Conseil de l'Europe, F-67006 Strasbourg Cedex.

**Summary of an exchange of
views in committee
on the attitudes of students
concerning the financing of higher education
(Paris, 13 November 1989)**

**Seminar on study finance
organised by the
West European Student Information Bureau (WESIB)
(Brussels, 1988)**

**Compte rendu de l'échange de vues en commission
sur l'attitude des étudiants à l'égard du financement
de l'enseignement supérieur
(Paris, 13 novembre 1989)**

**Rapport du Séminaire
sur le financement des études
organisé par le Bureau d'information
des étudiants ouest-européens (WESIB)
(Bruxelles, 1988)**